

Mise en place d'une cuve de récupération des eaux pluviales enterrée

Afin de préserver l'environnement, la collectivité a souhaité récupérer les eaux de pluie autour des bâtiments publics (Ateliers Municipaux). La collectivité peut donc économiser une somme importante destinée à l'arrosage des ses espaces verts.

Ainsi, la collectivité peut désormais disposer d'une certaine autonomie d'eau pour faire face aux différents événements climatiques, comme les pics de sécheresse de plus en plus nombreux.

Cette exploitation des eaux pluviales est une stratégie de gestion de l'eau afin de préserver les ressources en eau et les milieux naturels. La collectivité, par cet investissement, désire s'engager dans une démarche d'environnement durable et de recherche d'économies.

Cet investissement a été financé en partie par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est

